

son opposition à l'apartheid et favoriser un changement pacifique en Afrique du Sud.

Les mesures adoptées par le Canada ont un caractère à la fois « négatif », de par la nature des sanctions économiques et autres, et positif, de par le soutien accordé à la majorité opprimée en Afrique du Sud, ou l'aide offerte aux voisins de l'Afrique du Sud qui souffrent indirectement de la situation qui règne dans ce pays.

Par elles-mêmes, les sanctions ne sont ni désirables ni nécessairement efficaces; c'est toutefois le seul moyen de montrer aux autorités d'Afrique du Sud à quel point le gouvernement canadien estime urgent d'éliminer les obstacles qui empêchent la majorité des Sud-Africains de jouir de leurs droits fondamentaux. Le Canada a choisi pour sa part d'exercer des pressions constantes et de plus en plus fortes, et il mise aussi sur l'impact d'un consensus aussi vaste que possible à l'échelle internationale.

La France a elle aussi pris différents moyens pour manifester son opposition à l'apartheid. Récemment, elle a mis en vigueur de nouvelles mesures qui avaient été convenues par la Communauté européenne en septembre 1986.

Lors de sa récente visite en Afrique, le Premier ministre Mulroney s'est engagé à fournir une aide accrue, par les voies bilatérales et multilatérales, aux États de la Ligne de Front afin de réduire leur dépendance vis-à-vis de l'Afrique du Sud. Il a dit, cependant, ne pas s'attendre à ce que les voisins de l'Afrique du Sud lui imposent des sanctions, étant donné leur extrême dépendance économique vis-à-vis de ce pays.

En se faisant l'hôte du Sommet des pays francophones (41 États) à Québec en septembre 1987 et de la Réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth (49 pays) à Vancouver en octobre 1987, le Canada continuera de jouer un rôle de premier plan dans ce dossier.

Amérique centrale

L'approche du Canada à l'égard de l'Amérique centrale consiste essentiellement à

appuyer le processus de Contadora, une initiative latino-américaine visant à résoudre la crise régionale par la discussion et la négociation. Malgré l'absence de progrès notables, le Canada maintient son ferme appui à ce processus, y voyant le meilleur moyen de parvenir à un règlement. Le Canada s'oppose à toute intervention étrangère dans la région, de même qu'à la promotion de l'insurrection armée où que ce soit en Amérique centrale. Nous avons à maintes reprises fait connaître notre position à tous les gouvernements concernés.

Un plan de paix proposé par le Costa Rica a conduit à une reprise du dialogue entre les pays d'Amérique centrale. Les cinq présidents de ces pays devraient se rencontrer au Guatemala en juin afin de discuter de la proposition du Costa Rica qui a d'ailleurs reçu l'appui du groupe de Contadora.

Le Canada administre un important programme d'aide au développement en faveur du Nicaragua (40 millions \$ au cours des cinq dernières années). Ce pays est le deuxième bénéficiaire en importance de l'aide canadienne à l'Amérique centrale.

Le Canada n'accorde d'aide militaire à aucun pays de la région.

Moyen-Orient

Le Canada s'emploie à favoriser une approche impartiale des problèmes du Moyen-Orient et à concevoir des contributions pratiques à leur solution.

Pour ce qui concerne le différend arabo-israélien, les conditions d'une paix juste sont, d'une part, le ferme établissement du droit d'Israël à des frontières sûres et reconnues et, d'autre part, la reconnaissance du droit légitime des Palestiniens à un foyer national en Cisjordanie et dans la bande de Gaza.

Il est essentiel qu'il y ait des négociations directes entre les parties au différend et que ces négociations reçoivent un appui international. Le Canada souscrit au principe d'une conférence internationale qui pourrait servir de mécanisme pour faire avancer le processus de